



Police et stationnement : **l'UNSA Police saisit ministre et élus**

Le 9 janvier 2018, Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police, a saisi ministre de l'Intérieur et élus sur la question du stationnement pour la police.

Le problème du stationnement pour la police se traduit de deux manières différentes :

► dans la plupart des grandes villes de France, les policiers n'ont pas de place pour se garer à proximité de leur travail. Certains paient leur stationnement quotidiennement ; d'autres se garent plus loin, et retrouvent leur véhicule lâchement dégradé...

► à Paris, en plus, la ville verbalise les véhicules de police mal garés, sans considération des contraintes opérationnelles ou de l'urgence de certaines situations ;

Pour ces deux cas de figure, à l'occasion d'une traditionnelle cérémonie de vœux de bonne année, l'UNSA Police a saisi le ministre de l'Intérieur et les élus locaux présents afin de régler ces situations contraires à la volonté affichée de soutenir les forces de l'ordre dans leur travail.



Rencontre entre Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police (à g.), le ministre de l'Intérieur et le directeur général de la police nationale. Les élus étaient dans l'assistance.

« La demande est posée. Elle sera suivie avec insistance de notre part afin d'obtenir des réponses concrètes. »

-Philippe Capon
Secrétaire général UNSA Police